# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73.

NOUVELLE-ORLÉANS, JEUDI MATIN, 16 JUIN 1870.

43me Année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.
NOUVELLE-ORLÉANS,
JEUDI MATIN, 16 JUIN.



VENTE'S A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails, voir aux annonces.

Par O. De Pérrot, à la Bourse d'Encan St-Charles, dans la ruelle de l'Hôtel St-Charles, à midi—résidence de prix en briques et à étage rue Bourbon, entre Ste-Anne et Orléans.

Par E. Roger & Co., dans leurs salles d'encan, 43 et 45 Vieille-Levée — Vente sans réserve de 400 cabans bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, au No 6 Rue des Magasins — 3,500 paquets cordes en fer pour coton.

Par O. Valeton, au No 11 rue Natchez, vente régulière de jambons, épaules, bœuf, porc, graisse, beurre, huile, vin, etc.

Par S. J. Montgomery, à sa salle d'encan, No 87, rue du Camp—Un assortiment général de meubles, gravures, tableaux, lits cottages, &c., et batterie de cuisine.

Par J. Dejan, aux écuries de P. Liner, rue Gravier—Chevaux de selle et de harnais, mulets, buggies, &c.

Par O. Valeton, à midi, vis à vis le marché français, quatre mille bottes de limons.

Par Hofman, Marks & Co, au No 36 de la rue de Chartres—Habillements fine de saison, lingerie de messieurs.

Par Vincent & Co., à leur salle d'encan, rue de la Douane Nos 32 et 34—marchandises sèches et anglaises et américaines.

Par D. E. Morphy—sur la Levée, en face de la Rue Commune, à 5 heures et demie—250 balles de foin.

Pain! Pain! — Voyez l'annonce de D. S. Morgan, cucanier.


## Accord avec la Grande Bretagne sur la naturalisation.

Si les réclamations dites de l'*Alabama* ne sont pas encore réglées entre les Etats-Unis et la Grande Bretagne, au moins vont-elles bientôt les différends interminables soulevés à propos des droits des citoyens anglais naturalisés américains vont prendre fin. L'Angleterre paraît avoir renoncé à l'antique et absurde maxime "once a subject always a subject" et à la législation arriérée qui rendait presqu'impossible aux étrangers d'acquérir le droit de citoyenneté britannique.

L'acte de naturalisation qui vient d'être voté récemment dans le Royaume-Uni accorde aux étrangers le droit d'acquérir et de posséder au même titre que les sujets anglais. Tout étranger, après cinq ans de résidence, peut être naturalisé et être admis ainsi à jouir des droits civiques et politiques. Les enfants nés d'un père étranger en Angleterre sont réputés anglais avec le droit à leur majorité de réclamer leur qualité d'étranger, et réciproquement un enfant né d'un père anglais en dehors des possessions anglaises peut se faire déclarer étranger à sa majorité.

Comme complément à cette législation, la Grande Bretagne a conclu avec le représentant des Etats-Unis un traité qui est actuellement soumis à la ratification du Sénat fédéral et qui règle les questions de naturalisation entre les deux pays.

Les citoyens des deux pays peuvent se faire réciproquement naturaliser suivant les lois du pays qu'ils adoptent, et leurs droits comme tels sont pleinement reconnus par leur pays natal. Il est permis aux citoyens naturalisés de renoncer à leur naturalisation et de reprendre leur nationalité primitive à la condition d'en faire la déclaration dans les deux ans qui suivront la ratification du traité pour ce qui concerne les Etats-Unis et à partir du 12 mai 1870 pour la Grande Bretagne. Après ce délai chaque gouvernement pourra, à telles conditions qu'il lui plaira d'imposer, réadmettre ses nattés naturalisés dans l'autre pays à jouir de nouveau des privilèges de la citoyenneté sans que le gouvernement du pays où ils se seront fait naturaliser puisse les réclamer comme citoyens ou sujets.

Ce traité a été signé à Londres le 13 mai par M. John Lothrop Motley pour les Etats-Unis et par Lord Clarendon pour l'Angleterre. Le texte officiel en a été transmis par le Président au Sénat fédéral qui le ratifiera probablement.

## Les Tripotages politiques.

Nous avons toujours soutenu la politique d'annexion de M. Seward parce que nous y voyons une diversion heureuse aux tristes discussions politiques qui ont suivi la guerre de sécession, et parce qu'elle nous paraissait conforme aux intérêts de la République américaine. Mais le parti radical est divisé sur la question dès annexions, et cette division donne lieu non seulement à des débats acrimonieux, mais à des dénonciations réciproques qui ne blessent pas que d'être assez instructives.

Le télégraphe a relaté sommairement le débat qui a eu lieu au Sénat, à propos du mémoire d'un sieur H. Hatch, qui a été emprisonné à Saint-Domingue. Ce Hatch, qui est, à ce que dit un journal, le même que nous avons eu ici comme chef du bureau des affranchis, a été traité assez rudement par un des sénateurs.

Nous trouvons dans le *Messager Franco-Américain* les commentaires suivants au sujet de cette séance :

Lorsque les historiens futurs des Etats-Unis parleront de l'opposition passionnée que certains hommes politiques font à l'annexion de Saint-Domingue, qu'en pensent-ils les petits-fils ? Que croiront-ils des petits moyens auxquels on a recours à défaut de bonnes raisons, pour empêcher la ratification du traité ? Il faudra, pour qu'ils acceptent cette relation comme vraie, qu'ils se rappellent les difficultés qu'a rencontrées l'annexion de la Louisiane et de l'immense territoire situé à l'Ouest du Mississippi. L'opposition faite au traité de Saint-Domingue leur paraîtra aussi mesquine que celle que lirent les fédéralistes au traité Jefferson, qui devait être une des bases de la grandeur des Etats-Unis.

Nous avons dit que les adversaires du traité d'annexion, forts par la majorité du Sénat, n'ont pu obtenir que la ratification fût ajournée indéfiniment, sous prétexte de faire une enquête sur la manière dont les négociations ont été conduites. Le Sénat a définitivement fixé à jeudi prochain la mise aux voix du traité. Mais les anti-annexionnistes ne se tiennent pas pour battus.

Dans la séance de mercredi, M. Ferry, républicanisti a présenté un mémoire signé par un citoyen américain, H. Hatch, dans lequel celui-ci se plaint d'avoir été arrêté arbitrairement par les autorités dominicaines. Le seul moyen de lui faire oublier cette arrestation, c'est de lui accorder cinquante mille piastres d'indemnité. En présentant cette pétition, M. Ferry n'a pas craint d'ajouter que le général Babcock, de l'armée des Etats-Unis, se trouvait à Saint-Domingue pour renverser le traité d'annexion, c'est opposé à la ratification de Hatch, parce qu'il pouvait prouver, par ses révélations, la ratification du traité. Naturellement le sénateur du Connecticut a avancé ce fait sur le seul fait de M. Hatch qui, cependant, peut avoir entendu les prétendues paroles du général Babcock, puisqu'il était en prison. On s'répondu, d'ailleurs, à M. Ferry, que Hatch ne saurait être cru sur parole.

Mot, c'est écrit M. Chandler (Michigan), plus vous dire que ce Hatch est un vaurien, un misérable et *trouble-ménage*, *worthless scoundrel*. C'est lui qui, sans aucun droit, a donné au vapeur pirate *Telegrafo*, armé aux ordres du général Cabral, l'ordre de tirer sur le chef dominicain Luperon, dont le pays en moyen desquels il a pu sortir du port d'Azua. Le gouvernement de Baez a été en droit de le faire exécuter comme complice d'un pirate.

Les faits révélés par M. Chandler sont faux. C'est comme complice d'un pirate Hatch a été arrêté l'année dernière à Azua, il a été condamné à mort, mais sa sentence a été commuée en emprisonnement à vie par le Sénat dominicain. Hatch est resté en prison pendant six mois environ, jusqu'à ce, de son propre aveu. Il y a encore lorsque le général Babcock passa à Azua sur un navire de guerre américain, il se rendait à Saint-Domingo, comme représentant du Président, pour négocier le traité d'annexion. Des amis de Hatch lui demandèrent d'intervenir pour faire relâcher le prisonnier ; mais, comme M. Babcock n'était pas autorisé à se mêler en quoique ce fût des affaires du pays, il lui fut refusé. Ce refus fut fait avant l'ouverture des négociations ; il ne pouvait donc avoir d'autre motif suspect que M. Hatch prétend lui donner. A son retour à Washington, M. Babcock parla de la demande d'intervention qui lui avait été faite ; une note officielle fut transmise à Baez, et quelque temps après, Hatch était remis en liberté. Voilà l'origine réelle de l'affaire, à laquelle on malveillance cherche à donner un aspect différent de la vérité.

L'accusation portée par M. Ferry contre le général Babcock était trop grave pour que le Sénat pût rejeter la demande d'enquête qui lui était présentée. Il a toutefois refusé d'en charger le comité des Affaires étrangères dont un ou deux membres s'étaient montrés très hostiles à M. Babcock. Un comité spécial de sept membres a été nommé ; il est composé de MM. Nye, Howard, Williams et Warner qui sont favorables à l'annexion, et de MM. Ferry, Schurz et Vickers, qui y sont opposés. Ce comité s'est réuni hier ; il doit interroger demain le général Babcock.

☞ La machine à coudre de Grover & Baker, qui a remporté le prix aux Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, ne coûte que $60. Bureaux, 128, de la rue du Canal.

☞ Le général R. E. Lee, écrivant à la date du 19 janvier 1867, dit : "Grâce à son mécanisme si simple et à l'expérience qu'on ont faite mes filles, la machine à coudre favorite de ma famille est celle de Wilcox & Gibbs." ☞

## L'Affaire des Abattoirs.

ARRESTATION DES SOUTIENS DU MONOPOLE.

Les gens intéressés à faire monter les actions de la Compagnie des Abattoirs, semblent résolus à jouer le tout pour le tout et à braver la justice fédérale. M. Carter, inspecteur des bestiaux, qui avait inspecté pendant deux jours les animaux aux abattoirs Cavaroc et délivré des certificats, est, par suite d'instructions du gouverneur, revenu sur sa décision et a refusé d'inspecter les animaux ailleurs qu'aux abattoirs du monopole. Cependant certains bouchers, mécontents des pots de vin variant de deux à cinq piastres, ont encore obtenu des certificats. Tous ceux qui n'en avaient pas ont vu hier matin leur viande saisie au marché.

En présence de cette nouvelle violation des droits des Bouchers à exercer librement leur industrie, les avocats de l'Association des bouchers ont fait un affidavit devant le commissaire des Etats-Unis Urban, à la suite duquel ce magistrat a ordonné l'arrestation de MM. William George, J. A. Raynal, Thomas Isabelle, commissaires du Bureau métropolitain, A. S. Badger, chef de police, R. R. Edgeworth, chef de la police sanitaire, Franklin J. Pratt, président de la Compagnie des Abattoirs, et Charles A. Wood, directeur de la même compagnie.

Ces ordres d'arrestation ont été placés dans les mains de S. W. Reed, député-marshal des Etats-Unis, hier soir, à trois heures, et MM. C. A. Wood, William George, J. A. Raynal, Badger et Edgeworth ont été arrêtés dans la soirée et relâchés sur parole à la condition de se présenter jeudi matin devant le commissaire Urban. Ils disent qu'ils renonceront à un examen devant le commissaire et demanderont à ce que l'affaire soit renvoyée devant la Cour de Circuit. La pénalité d'après la loi doit nous avons publié des extraits hier, est assez forte et le cautionnement devra être fixé en conséquence.

L'affidavit accuse les prévenus d'avoir formé une coalition et une conspiration, illégalement, pour faire du tort, opprimer, intimider et intimider le plaignant, M. J. Stafford, avec l'intention criminelle de l'empêcher et de l'empêcher dans le libre exercice et la jouissance de son droit de poursuivre son industrie légitime qui consiste à abattre, dresser et préparer la viande et la chair des animaux pour les marchés de la ville, et aussi dans l'exercice de ses droits civils de détenir, vendre et transporter sa propriété personnelle dans les marchés de la Nouvelle-Orléans.

L'affidavit après avoir relaté les faits dont le plaignant a été victime, ajoute que la viande avait été inspectée par l'officier préposé pour la ville de la Nouvelle-Orléans et que les prévenus ont conspiré de nuit et le 14 juin, pour l'empêcher de disposer de sa propriété et que, par l'intermédiaire du Bureau de police de la Nouvelle-Orléans, ils l'ont empêché, par force, de disposer de sa propriété et de la vendre dans le marché où il avait un droit légal de le faire, et qu'ils ont ainsi violé les actes du Congrès prévités, c'est pourquoi il demande qu'ils soient arrêtés et punis suivant la loi.

## Message du président Grant sur les affaires de Cuba.

Nous empruntons la dépêche suivante aux journaux de Memphis :

Washington, 15 juin. — Le Président a envoyé aujourd'hui le message suivant au Congrès :

Au Sénat et à la Chambre des Représentants :

Dans mon message annuel au Congrès, au commencement de la présente session, j'ai fait allusion à la lutte qui, depuis dix ans, existe, dans des d'un an, à Cuba, entre une fraction de sa population et le gouvernement d'Espagne. Mes sentiments de sympathie du peuple en faveur du gouvernement des Etats-Unis pour le peuple de Cuba, pour la liberté et le self-government, et j'ai dit qu'aucune époque la lutte n'avait pris le caractère d'une guerre dans le sens du droit des nations, c'est-à-dire une guerre indiquant l'existence d'une organisation politique *de facto* des insurgés suffisante pour justifier la reconnaissance de leur droit de belligérants. Pendant les six mois qui se sont écoulés depuis la date du message, la condition des insurgés ne s'est pas amélioré et l'insurrection elle-même, bien que non subjuguée, ne donne aucun signe de progrès, mais semble confinée à un système irrégulier d'hostilités poursuivies par de petites bandes d'hommes armés, sans concentration, à travers les boisés et les régions peu peuplées de l'île, ressantes embuscades contre les convois et les détachements de troupes, brûlant les plantations et les résidences de ceux qui sympathisent avec celles-ci.

Le général Quesada, un chef cubain, admis récemment, et sans paraître s'en inquiéter, la boucherie exécutée en vertu d'un prétendu jugement, de plus de 150 prisonniers de guerre, dans un jonc et un jugement sommaire, avec bien peu de chances, s'il y en a, d'échapper à une condamnation, confirmée par le chef de l'exécution, sur le sort de ceux qui sont arrêtés de l'un ou de l'autre côté pour soupçon de fidélité à la cause du parti qui fait l'arrestation.

Quelles que soient les sympathies du peuple ou du gouvernement des Etats-Unis pour la cause des insurgés, pour laquelle une partie du peuple de Cuba s'est placée en état de résistance armée contre l'Espagne, il est sans doute une question d'une juste sympathie dans un conflit pourvu par les deux parties de façon à violer d'une manière aussi barbare les règles des nations civilisées, et en outrageant d'une façon préméditée les principes les plus simples de l'humanité. Nous ne pouvons faire de différence dans notre réponse sur la manière dont la lutte est conduite, entre l'Espagne et Cuba. Chacun des deux partis rivaux en a atrocités et viole parfaitement les principes établis par les règles de la guerre.

Les propriétés du grand nombre de citoyens américains ont été détruites ou saccagées ; l'existence de plusieurs a été sacrifiée, et les libertés de nombre d'autres ont été restreintes. Dans chacun des cas qui a été porté à la connaissance du gouvernement, celui-ci s'est empressé de demander une réparation et une indemnité, et de présenter une énergique remontrance contre la manière dont la lutte est conduite, et contre la destruction insensée des propriétés matérielles et contre le mépris cruel qui est fait des règles établies de la guerre entre nations civilisées.

J'ai, depuis le commencement de la présente session du Congrès, communiqué à la Chambre, sur sa demande, un rapport complet des faits que j'ai faits dans l'espérance de mettre fin au conflit, et pour assurer au peuple de Cuba les bienfaits et les blessures de l'indépendance. Les efforts qui ont été ainsi faits, n'ont échoué, mais non sans l'assurance de la part de l'Espagne que les bons offices de ce gouvernement pourraient être mis à profit, lorsque quand cela n'est pas nécessaire. Le compte présenté par M. Shaw est très curieux. On voit que le dépité-général du premier et du quatrième district, M. Henry Louge, a servi comme juré dans 25 enquêtes faites du 1er avril et dans 21 faites dans le mois de mai ; que J. D. Cole a servi comme juré dans 40 enquêtes en avril et 30 en mai ; que pour le second et le troisième district J. Reys a figuré comme juré 34 fois en avril ; L. J. Allain, 38 fois en mai et 12 fois en avril et que S. Renaud a rendu le même service 15 fois en avril.

Chaque juré étant payé $2 pour chaque enquête, il s'en suit que ces jurés de convention se font une place assez bien rétribuée. Beaucoup d'autres jurés qui ne sont pas signalés ainsi appelés à figurer dans les enquêtes. Ce sont là des abus dont M. Shaw a raison de désirer la réforme, d'autant plus qu'ils sont très coûteux pour le public contribuable. M. Shaw propose donc que le coroner ne fasse désormais que dans les cas de suspicion très-graves et très sérieux, et nous sommes pleinement de son avis.

Vol.—Mardi, vers minuit, la résidence du capt. B. M. Smally, rue Dorgenois, près la rue Esplanade, a été visitée par un voleur qui, s'étant introduit au moyen de fausses clés, a emporté $200 en billets de circulation et un lot d'habits et de linge.

Feu—Encore un commencement d'incendie causé par l'explosion d'une lampe à huile de charbon, dans la maison de M. James Ward, rue Annunciation, entre les rues Première et Serapure. Une moitié, quatre et des rideaux ont été brûlés ; mais heureusement on a pu maîtriser le feu qui n'a pas fait d'autre dommage.

COUR DE DISTRICT DES ETATS-UNIS.—Juge Durell.—F. Paola, accusé d'avoir fait passer un billet de 50 cents, a été jugé et acquitté.

Dans l'affaire de Wm. Hauchard, accusé d'avoir fait passer plusieurs centaines de piastres en faux billets de la dénomination de $50, les membres du jury n'ont pu s'accorder.

TEMPÉRATURE. —15 Juin 1870.

THERMOMÈTRE DE C. DUHAMEL, OPTICIEN

No. 111 rue du Canal.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 6 heures A. M. | 70 degrés. | | |
| 12 " | " | 80 | " |
| 3 " | P. M. | 80 | " |
| 6 " | " | 74 | " |

☞ Il n'est pas étonnant que les hommes gens sous l'assemblée de la machine à coudre à points tordus de WILCOX & GIBBS, que les poètes, les orateurs, les théologiens, les philosophes, &c., parlent de son influence sur les intérêts sociaux et sur la détente de la famille. A vendre par M. S. Bedrick, 37 et 119 de la rue du Canal.—☞

☞ Les comités de machines à coudre des Foires d'Etat de la Louisiane et du Texas, tenues en 1870, ont sanctionné les précieuses qualités de celle de Grover & Baker en lui accordant le premier, prix destiné à la meilleure machine pour familles

LE PROGRAMME DE LA GAUCHE CONSTITUTIONNELLE.

Nous avons, dit la *Liberté*, annoncé hier la constitution de la gauche constitutionnelle ; aujourd'hui nous donnons le programme rédigé par son chef, M. Ernest Picard :

" Notre programme est bien simple et bien net, il ne faut pas six mois de session pour le réaliser ; mais s'il néglige les ornements accessoires, il touche les points essentiels.

" Séparation des pouvoirs, constitution d'un pouvoir judiciaire indépendant par l'établissement du jury, constitution d'un pouvoir législatif indépendant par l'organisation de la liberté électorale et de municipalités indépendantes, une organisation militaire nationale qui donne des gages à la liberté : voilà ce que nous avons demandé le premier jour, ce que nous demandons sans crainte de nous répéter.

" Aux ministres du 2 janvier, nous avons dit : Sur ce terrain vous êtes invincibles ; faites une tente provisoire pour la liberté électorale, abolissez franchement la candidature officielle et prononcez la dissolution de la Chambre ; vous serez les ministres de la nation.

" Ils ont préféré n'être que les ministres des Tuileries !

" La tâche de leurs successeurs est aujourd'hui bien plus difficile ; tout le temps perdu pour la liberté a été employé contre elle ; mais cette crise n'aura pas été du moins sans quelque profit pour nous ; elle a servi à nous instruire.

" Ne confondons plus l'image de la liberté avec ces faux semblants qu'un pouvoir habile présente à une foule naïve ; quand nous déciderons les affaires de notre pays, quand nous nous sentirons forts, responsables et sans crainte, nous commencerons à pouvoir être.—ERNEST PICARD.

— Un médecin de Boston, M. Martin, vient de solliciter du secrétaire du Trésor l'autorisation d'importer de France, en franchise de droits, quatre génisses qui seraient livrées à la propagation du "cow-pox," que l'on considère, à tort ou à raison, comme plus efficace que le vaccin humain.

M. Boutwell a immédiatement accordé cette autorisation.

— Il est question de construire à Chicago un hôtel à huit étages qui contiendra 700 chambres et coûtera deux millions et demi de dollars.

On lit dans le *Gaulois* :

Il y a deux jours, Mme Marie Sass recevait la visite d'un impresario américain qui venait tout simplement lui offrir un engagement d'un an, à raison de 80,000 francs par mois, pour aller chanter son répertoire à Rio-Janeiro.

La proposition était tentante ! Songez donc : Plus d'un million.

Eh bien, l'éminente cantatrice a refusé, en souriant, c'est vrai, mais elle a refusé.

Savez-vous pourquoi ?

Parce que Marie Sass a peur de la mer et n'ose pas affronter les dangers d'une traversée, si courte qu'elle soit.

## PAR LE TELEGRAPHE.

Dépêches Transmises à "l'Abeille."

### Congrès.

### L'affaire de Cuba

### Antagonisme de Butler et de Logan.

### Ce dernier veut reconnaître les Cubains.

### Texte du compromis de Bingham.

### Une explication du Président Grant.

### Le bill d'Irlande au Parlement anglais.

### *Nouvelles Européennes*

Londres, 15.—A la Chambre des Communes, hier soir, Gladstone répondant à une motion de réviser la Bible, a dit que le gouvernement avait examiné la question avec soin et pensé qu'il valait mieux abandonner ce sujet aux autorités ecclésiastiques, la révision de la Bible étant d'utilité douteuse et inopportune. La motion a été retirée.

Paris 15—Une assemblée des membres du centre gauche du Corps Législatif ayant été convoquée pour délibérer sur la question du chemin de fer de St. Gothard, après un échange de vues, il a été décidé qu'il opposition ne sont pas faite à la construction de ce chemin, qui formera la jonction de la France, de Bâle, de la Suisse et de la Bavière, et que le gouvernement français soit requis de prendre un intérêt dans l'entreprise.

On rapporte, d'après une bonne autorité, que la princesse d'Orléans va disposer de 60,000 francs pour l'achat de l'Amphithéâtre Gallo-Romain, qu'on vient de découvrir sous la rue Monge, à Paris, le gouvernement ayant refusé d'en faire l'acquisition.

Le *Journal Officiel* publie les nominations suivantes : le vicomte de la Guéronière, ambassadeur à Constantinople ; Lefèvre-Armand, ambassadeur à Lisbonne ; J. Berthemy, ambassadeur à Bruxelles ; Prévost-Paradol, ambassadeur à Washington ; M. Bellenet, secrétaire de 2e classe à Washington ; et M. de Normed, secrétaire de 3e classe à Washington.

Pesth, 15.—La récolte des céréales dans la partie Est de la Transylvanie, prômet de rendre beaucoup. De toutes les sections on a reçu des nouvelles favorables.

Bruxelles, 15.—La composition politique de la nouvelle Chambre sera la même que celle de l'ancienne, on s'attend à une crise ministérielle.

Londres, 15.—Les membres de la compagnie d'aventurier Rouarch qui a fait faillite dernièrement, ont été ferrués en prison sur l'accusation de fraude.

A la Chambre des Lords, ce soir, Granville demandé une seconde lecture du bill des terres d'Irlande. Il démontre la nécessité de cette législation. La loi actuelle est insuffisante, dit-il ; la tenure des terres en Irlande est peu sûre et les évictions sans compensation pour les améliorations faites sont chose commune. Les propriétaires ont aussi leurs griefs. Les loyers sont moins élevés et leur payement moins certain que dans aucune autre partie de l'Europe, quand l'intérêt sur les obligations hypothéquées est plus élevé. Il rappelle les difficultés que les propriétaires ont avec leurs tenanciers, et les outrages qui en sont la conséquence. Il démontre ensuite que la tendance du plan actuel est d'assurer la propriété foncière et la paix.

Richmond nie qu'il y ait aucune nécessité pour le bill et le nombre de lettres prouvant que les propriétaires sont lésés méritant considération. Il y a peut-être des exceptions, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour justifier la législation proposée. Après avoir présenté quelques objections, le noble lord dit pourtant qu'il ne s'opposera pas à la mesure dans la crainte d'avoir pire, mais il espère faire passer plusieurs amendements.

Russell demande l'adoption du bill sans autres amendements. Salisbury parle contre et Kimberly pour le bill.

Lord Monk soutient la mesure en général mais il propose quelques détails. Sans rien décider la Chambre s'ajourne.

### *Nouvelles de Washington.*

Washington, 15. — Le revenu a touché aujourd'hui pour plus de $1,000,000 et quart.

L'investigation de corruption du Bureau des Affranchis affaire Howard), est attention les témoignages ce qui prendra le reste de la session. L'affaire s'est terminée par un long exposé fait par le fonctionnaire en chef Howard.

L'amiral Les succède à l'amiral Poor au commandement de l'escadre du nord Atlantique, avec son quartier-général dans les eaux cubaines.

Washington, 15 juin—SÉNAT—Les armateurs de New-York protestent contre l'inscription des navires construits à l'étranger dans les registres américains. Parmi les signataires on trouve celles de Moses Taylor et de Cornelius Vanderbilt.

Le bill faisant des concessions de terre au Chemin de fer de la Floride a passé.

Un bill interdisant au Chemin de fer du Pacifique du Nord de contracter des obligations au-delà de $50,000,000, a été présenté.

Le Sénat siége ce soir.

Washington, 15—Chambre—Le bill de circulation a été mis en discussion. Livre, 2me, 10me. Une sections avaient été rejetées il y a quelques jours.

Le bill pourvoit :

1—A une émission de $95,000,000 de billets des banques nationales.

2—Il cancelle $45,000,000 de 3 pour cent et $30,000,000 de greenbacks.

3—Il retire $35,000,000 des Etats qui ont un excès de circulation et les distribue dans l'Ouest et le Sud, mais après l'émission des $95,000,000.

La 4e section permet qu'une banque dans un Etat qui en a trop, se transporte dans un Etat qui n'en a pas assez.

Un amendement interdisant la cancélation des greenbacks, est adopté par 72 contre 44. Le bill, après le rejet de nombre d'amendements, est adopté par 98 contre 81, et est envoyé au Sénat.

Le débat dans la Chambre, sur les résolutions cubaines, a été excitant et plutôt animé qu'il ne l'a été jusqu'ici, spécialement entre Butler, de Massachusetts, et Logan, de Illinois. Butler a fait deux fois appel à la déclaration de belligérance, et le second la soutenant.

M. Bingham présente un amendement à une des sections qu'il veut substituer comme substitut. La question préalable est secondée, et comme cela présentait la matière en litige, il a été décidé à 115 contre 81, et est envoyé au Sénat.

Le débat dans la Chambre, sur les résolutions cubaines, a été excitant et plutôt animé qu'il ne l'a été jusqu'ici, spécialement entre Butler, de Massachusetts, et Logan, de Illinois. Butler a fait deux fois appel à la déclaration de belligérance, et le second la soutenant.

M. Bingham présente un amendement à une des sections qu'il veut substituer comme substitut. La question préalable est secondée, et comme cela présentait la matière en litige, il a été décidé à 115 contre 81, et est envoyé au Sénat.

Washington, 15 juin — Le comité judiciaire a entendu plusieurs témoins dans l'affaire de la plainte contre Woods. M. Porter dépose que M. Woods a été chez lui dans la rue, à Richmond, pendant qu'il se rendait chez lui, pour aller de là à Washington. Woods a déjeuné chez Porter et a pris cale et lui demanda à boire. Porter aussi vertu d'un congé et cinq jours avant l'expiration de son congé.

Humphrey a corroboré la déclaration de Porter et a dit qu'il croyait que Woods avait employé des brass-knuckles.

New-York, 15 juin, midi—Coton plat et déchiqueté, mid. 31 3/4. Or clôture 114 7/8.

LA COMPAGNIE TRANSATLANTIQUE. — Nous lisons dans le *Journal du Hâvre* :

Depuis trois jours, le monde des affaires se préoccupe assez vivement de la dernière assemblée générale des actionnaires de la Compagnie Transatlantique ; et, comme toujours, les commentaires circulent.

Afin de donner satisfaction à cette curiosité, que l'importance des intérêts engagés rend légitime, nous croyons devoir résumer des renseignements qui nous paraissent d'une parfaite source, et dont on nous garantit l'exactitude.

En ouvrant la séance, le président a déposé sur le bureau la démission de tous les membres du Conseil d'Administration.

Ce Conseil d'Administration démissionnaire n'est trouvé alors en face des deux groupes d'actionnaires. Le premier cherchait à faire entrer ses chefs dans le Conseil qui, alors, aurait été formé d'éléments anciens et d'éléments nouveaux juxtaposés, sinon unis. Le second groupe, beaucoup plus radical, demandait que, préalablement, il fût nommé la gestion de l'ancienne Administration, et qu'une commission fût élue dans ce but.

D'abord, on met aux voix une proposition tendant à ce qu'il soit procédé, séance tenante, à la nomination d'un nouveau Conseil. Cette proposition est rejetée.

Alors s'élève un membre appartenant au groupe radical. Ce groupe s'était formé sur l'initiative de la Banque Berthier Frères, de Paris ; il était connu dans le monde financier sous le nom de Comité Berthier.

Ce Comité, chargé de proposer la mesure émanant de ce comité, demande qu'on nomme une commission d'études composée de : MM. A. Rostand, administrateur du *Crédit industriel et commercial*, ancien directeur des Messageries Impériales ; Mathieu Bodet, avocat à la Cour de cassation ; Maurice Dixio ; De Mareil, du comité Berthier, et Marmotant.

Ensuite M. Albert Rostand, malgré des interruptions inévitables, dans une allocution très précise, expose tout l'intérêt que comporte, d'après lui, l'acceptation d'une mesure aussi sérieuse.

On procède au vote, et cette commission d'études est élue avec une majorité de 498 voix contre 196.

La proclamation de ce résultat amène des scènes regrettables. Devant l'attitude peu particulière d'une fraction de l'assemblée, le président lève la séance, ajournant à quinzaine la discussion et le vote sur la suite de l'ordre du jour.

Tel est le résumé impartial de cette réunion ; il reste maintenant à connaître le sort de la commission d'études.

Il sera sans doute public.

Indianapolis, 15—La convention interdénominatione de l'association chrétienne des jeunes gens se réunira dans cette ville le mercredi 22, et continuera à siéger pendant la reste de la semaine.

Cincinnati, 15—Nombre de gens sont arrivés ce matin pour assister au congrès-fest. Maintes sociétés sont venues et ont été escortées à leur quartier général. Il sera beaucoup plus de monde qu'on ne pensait. 3000 étrangers sont arrivés par une seule route. La ville n'a jamais été si gaie, mais les fortes pluies de la nuit et de ce matin ont retardé quelque peu les travaux de décoration. Maintenant le temps s'éclaircit et paraît devoir être favorable pour la grande procession de ce soir.

New York, 15—Red Cloud parle demain à l'Institut Cooper. La commission des Quakers a promis à Red Cloud les 17 chevaux que le secrétaire Cox a refusés.

84 Louis, 15—L'embranchement sud du chemin de fer du Pacifique du Kansas, a été achevé à 194 milles au Sud de Junction City, dans le Kansas. Il se prolonge d'un demi mille sur le territoire de la nation Osageles. Le Président du chemin et une bande de touristes sont arrivés ici dans un char venant directement du territoire indien, distant de 564 milles.

Les dépêches reçues par le général Pope disent que 50 Indiens ont attaqué Hugo Station, à 15 milles à l'Ouest de Kit Carson, Col, hier, et ont été repoussés par la garde avec une perte de 3 hommes tués et plusieurs blessés. Aucun blanc n'a eu de mal.

Cincinnati, 15—Le grand meeting du Rangerbund du Nord de l'Amérique a été inauguré avec succès bien que le temps fut convert. La procession a été une brillante affaire. On y voyait toutes les sociétés, le gouverneur Hayes, les juges des diverses Cours, les aldermen et les membres du Conseil de ville. La procession bien que marchant très vite et serrée avait trois milles de long. Tous les magasins des rues où elle passait étaient fermés et l'on n'a pas parlé le nombre des spectateurs à moins de 150,000.

Williamsport, Md. 15.—Vingt-six commandes avec 110 chevaliers et 12 corps de musiciens sont arrivés.

### *Marchés Européens.*

Paris, 15 au soir.—Bourse en baisse, rentes 74-90, fermées à 74-2.

Frankfort, 15—5-20 fermes mais calmes à 80 1/2.

Havre, 15.—Coton en baisse; très ordinaire sur place à 121 1/2. Mid. sur mer 121.

Liverpool, 15 au soir.—Coton plat; Uplands 10 3/8 à 10 1/2. Vendu, aujourd'hui, 10,000 balles.

Londres, 15 au soir.—Obligations américaines, plus fermes 5-20, 90.

### *Marchés Américains.*

New-York, 15 juin—Le marché monétaire reste ferme. Prêts 5 à 6 l'emprunt et 6 à 7 l'escompte. Change ferme à 109 1/2 à 9 7/8. Le marché de l'or est tendu cette après-midi et le cours avec fermeté à 114 1/4 et 114 1/8. Les effets du gouvernement étaient fermes; les 5-20 de 1862 à 112 1/2; ceux de 1864 à 111 3/8, et de 1865 à 111 3/8. Les Newsavées 112 3/4. Le marché du coton est languissant. Vente de 1900 balles, moins uplands à 21 3/8; mid. Orléans 22 1/8. La farine de l'Etat et de l'Ouest 10 à 20 cents en hausse; le maïs 2 à 3 cents en hausse; sucre bien tenu; café et mélasse sans changement.

St-Louis, 15 juin—Tabac ferme sans variations, farine maintenue; $4 25 à $4 75 maïs ferme, mélangé 89 à 90; jaune 90 à 94; whiskey $1 01.

Galveston, 15.—Coton calme; bon ordinaire 17 à 18. Vente de 350 balles. Stock 19,262 balles.

Mobile, 15.—Marché au coton calme; Middling 20. Vente de 400 balles. Stock 36,750 balles.

Savannah, 15.—Marché au coton calme; Middling 20 1/2. Stock 39,398 balles.

Norfolk, 15.—Coton calme et tendant à la baisse; Low Middling 19 1/2. Stock 1,726.

Charleston, 15. Coton plus ferme; Middling 20 1/2. Stock 6,875.

Memphis, 15 juin—Le marché au coton est plat. Vente de 50 balles. Reçu 525. Expédié 100 balles.

Cincinnati, 15 juin—Farine languissante $5 75 à $7 75; de fantaisie $6 25 à $6 50. Maïs 40 à 55 à 60 cents. Lard languissant et nominal. Whiskey $1 02 à $1 05. Pas de variations dans le tabac, il est ferme. Pas de demande pour les provisions. Porc sans cours nominal. Jambons 12 1/2 à 13 épaules; 15 les plats-côtes; jambons 13 1/2 à 16; lourds 8; clairs 22 à 23.

### *Nouvelles des rivières.*

Vicksburg, 15—Descendant, les steamers Léonidas et Cherokee. Temps chargé. Termometre 82.

Memphis, 15 juin—Montant, le Great-Republic; descendant, le steamer Carroll, l'Indiana et le Julia. La rivière baisse; beau temps, mais chaud.

### *Nouvelles des Passes.*

Passe Sud-Ouest, 15, 6 p. M.—Baromètre 29. 92—Temps calme. ARRIVÉ, navire à vapeur J. C. Harris, à minuit et demi, hier soir, venant de Brazos Santiago et consigné à C. A. Whitney & Co.—Brick Margaret Jolliffe, en 8 jours de Vera-Cruz, avec du café et des marchandises consignés à Goldenbaum et Kelly. Navire à vapeur Clinton à 4 heures p. m., d'Indianola, vu Galveston, à A. Baldwin & Co. Partis, navire à vapeur Gov. Marvin, pour Mary-Rissell ; barque Comtesse Duchatel et goélette Challenger.

*(Dépêches d'hier soir.)*

Philadelphie, 14—Un bateau avant chavaré sur le Shuylkill, en monsieur et deux dames, qui n'y trouvaient, se sont noyés.

San Francisco, 15—Le steamer *Republic* est arrivé de Honolulu, qu'il avait quitté le 12 mai. Il apporte la nouvelle d'un terrible tremblement de terre que le Japon a éprouvé depuis 1855. Plusieurs villages ont été détruits.

Un volcan, qui n'avait pas fait d'éruption depuis un siècle, jette maintenant d'épaisses lavas à 20 milles de Nipho. Le capitaine de la barque *Benefactress* rapporte avoir vu un volcan en mer, à 200 milles de Yokohama. Quelques portions du volcan se voyaient au-dessus de la mer. L'eau, autour du volcan, paraissait bouillir.

Washington, 15.—SÉNAT.—Le bill faisant des concessions de terre au grand chemin du Sud de la Floride passe aujourd'hui.

CHAMBRE.—Le comité des voies et moyens a rapporté un bill affranchissant le charbon de tout droit. Retiré au comité général.

Le bill, après discussion, est référé de nouveau, la minorité du comité des voies et moyens ayant demandé que le bill n'est pas en harmonie avec les vues de la Chambre, et que si tous les membres du comité n'étaient pas présents, un bill bien différent eût été rapporté.

Washington, 15 juin — Le comité judiciaire a entendu plusieurs témoins dans l'affaire de la plainte contre Woods. M. Porter dépose que M. Woods a été chez lui dans la rue